



Air France

A vos côtés Techniciens, Maitrises, Cadres



STOP à la modération salariale

Partageons la valeur !

Après plusieurs relances et courriers envoyés à la Direction, cette dernière s'engage à recevoir les organisations syndicales représentatives, comme évoqué lors d'un infoRH du 27 juillet 2022.

La CFE-CGC réitère ses demandes à la Direction :

- ♣ d'une **augmentation générale**, y compris pour les cadres au forfait, pour compenser l'inflation 2022,
- ♣ d'une **prime** de partage de la valeur supérieure à celle de 2021 **pour tous, sans AUCUNE EXCLUSION (Agents, Techniciens, Maitrises et Cadres)** sur le dernier trimestre 2022. La nouvelle loi pour la protection du pouvoir d'achat permet aujourd'hui le versement d'une prime.
- ♣ d'une **revalorisation des IKV IKS** avant les prochaines NAO de mai 2023.

Deux années qui n'ont rien épargné aux salariés et à Air France durant lesquelles chacun d'entre nous a contribué, à son niveau, à redresser la barre.

Deux années qui ont impacté notre salaire avec l'Activité Partielle Longue Durée, dispositif qui a permis de faire face à la baisse d'activité liée à la conjoncture sanitaire.

Deux années de modération salariale actée en contrepartie des prêts garantis de l'Etat.

Deux années marquées par le départ de plus de 7500 salariés, engendrant des réorganisations majeures, des charges de travail croissantes avec des pesées de poste nivelées vers le bas, justifiant une nouvelle demande de révision de Passerelle.

Comme si cela ne suffisait pas, l'inflation a pris une courbe ascensionnelle depuis le début 2022.



CFE-CGC Air France

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France
(+33)1.41.56.04.70 - dome.cfecgcaf@gmail.com - www.cfecgcaf.org



Dès janvier 2022, la CFE-CGC était le seul syndicat à dénoncer l'accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire sur les rémunérations), ce qui a permis d'augmenter les IKV, IKS et la prime PEPA.

Sous couvert de l'engagement vis-à-vis de l'Etat et des résultats d'exploitation, l'entreprise avait refusé notre demande d'augmentations Générale et Individuelle et le versement d'une prime pour les salariés exclus de la PEPA.

Depuis des mois, la CFE-CGC ne cesse de demander une valorisation salariale et un meilleur partage de la valeur.



Ce temps est révolu, les résultats d'exploitation du second trimestre sont positifs et nous devrions être à l'équilibre fin 2022. Ce résultat est aussi le fruit de notre investissement individuel et collectif, la valeur produite par tous.

Des efforts sont demandés aux salariés pendant les traversées de turbulences

Les profits des périodes de reprise doivent être partagés.



Les équipes de la CFE-CGC Air France